

COVID-19

Urologie : reprise des activités médico-chirurgicales pour éviter toutes pertes de chance aux patients

Paris, le 28 avril 2020 • Depuis le début de la crise sanitaire liée au coronavirus, une partie des patients atteints de cancers et la majorité des patients atteints de maladies urologiques non cancéreuses (calculs rénaux volumineux, pathologies prostatiques bénignes mais compliquées, incontinence urinaire invalidante, conséquences urologiques des maladies neurologiques, transplantation rénale...) ont été mis en liste d'attente. Pour l'Association Française d'Urologie (AFU), le Conseil National Professionnel d'Urologie (CNPU), le Collège Français des Enseignants d'Urologie (CFEU) et le Syndicat National des Chirurgiens Urologues Français (SNCUF), il est devenu urgent de traiter ces patients en attente depuis de nombreuses semaines, afin d'éviter une perte de chance menaçant le pronostic vital ou fonctionnel.

« Au-delà de ces personnes qu'ils convient d'accompagner aux mieux au plus vite sur le plan médico-chirurgical, de nombreux patients sont en attente de diagnostic d'affections cancéreuses du fait des restrictions de l'accès aux examens d'imagerie (échographies, scanners, IRM, TEP scanners...) ou endoscopiques » précise le Pr Georges Fournier, Président de l'AFU, avant d'ajouter : *« C'est pourquoi il est nécessaire de reprendre progressivement les activités médico-chirurgicales afin d'éviter des pertes de chance importantes en rapport avec un retard diagnostic et de traitement pour les patients ».*

Les urologues, un engagement constant au plus près des patients

Depuis des semaines, la France, comme de nombreux autres pays, traverse une crise sanitaire sans précédent et les urologues ont répondu présents sur l'ensemble du territoire en diminuant considérablement leurs activités et en se mettant si besoin à la disposition des services confrontés à la prise en charge des patients infectés par le Covid-19.

C'est dans ce contexte de restriction des activités imposée par la prise en charge des patients infectés par le Covid-19 que l'Association Française d'Urologie a diffusé des recommandations destinées à réserver ses ressources limitées à la prise en charge des patients considérés comme prioritaires. Il s'agissait des patients présentant des urgences urologiques ou bien des cancers volumineux et/ou d'évolution rapide menaçant le pronostic vital (cf. communiqué de l'AFU du 28 mars 2020).

Pour une reprise d'activité coordonnée mais sans retard

Dans ce nouveau contexte de reprise d'activité prônée par l'AFU, le CNPU, le CFEU et le SNCUF, une fois posée l'indication opératoire par l'urologue, et après information des patients sur les bénéfices et les risques de l'intervention chirurgicale, une collaboration pluridisciplinaire est indispensable impliquant d'autres spécialités médicales telles que les médecins anesthésistes réanimateurs et les infectiologues si nécessaire.

Des protocoles de prise en charge périopératoire spécifiques doivent être établis en période de risque infectieux à Covid-19. Les ressources en personnel et également matérielles pour l'accueil du patient, l'hospitalisation et l'intervention doivent être suffisantes. La disponibilité des médicaments doit être également évaluée.

Dans le cadre des activités de diagnostic et de suivi des maladies de l'appareil uro-génital, un accès adapté aux secteurs de consultation et aux plateaux techniques (endoscopies, échographies biopsies) doit être mis en œuvre. Cette organisation doit permettre d'adopter les mesures préventives de l'infection au Covid-19 (détection des symptômes des patients infectés avant la venue dans l'établissement, distanciation sociale, espaces d'accueil aménagés, protection des personnels).

Dans tous les cas ces démarches de soins se feront dans le respect des règles renforcées de distanciation sociale et de mesures barrières. Enfin une vigilance permanente concernant l'évolution de la pandémie doit permettre une adaptation des prises en charge jusqu'à un retour des activités de soins à la normale.

En conclusion, pour le Pr Georges Fournier : *« Il faut souligner l'importance de la levée progressive des restrictions concernant l'activité de radiologie et de médecine nucléaire afin de pouvoir à nouveau programmer les examens de diagnostic ou de suivi et éviter un retard de diagnostic et de prise en charge. À la suite de la pandémie liée au coronavirus ne doit pas succéder une autre crise sanitaire par défaut ou report de soins, de dépistage et de diagnostic. »*

À propos de l'AFU

L'Association Française d'Urologie est une société savante représentant plus de 90 % des urologues exerçant en France (soit 1 133 médecins). Médecin et chirurgien, l'urologue prend en charge l'ensemble des pathologies touchant l'appareil urinaire de la femme et de l'homme (cancérologie, incontinence urinaire, troubles mictionnels, calculs urinaires, insuffisance rénale et greffe), ainsi que celles touchant l'appareil génital de l'homme. L'AFU est un acteur de la recherche et de l'évaluation en urologie. Elle diffuse les bonnes pratiques aux urologues afin d'apporter les meilleurs soins aux patients, notamment via son site internet urofrance.org et un site dédié aux patients urologie-sante.fr.